

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Fonction publique : plus de 5 000 actes administratifs remis à deux ministères

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/ Gabon

LE Gabon, à l'instar de la communauté internationale, a célébré le 23 juin dernier, la Journée mondiale de la Fonction publique. À cette occasion, le ministère de la Fonction publique représenté par sa secrétaire générale, Ingrid O. Litchéangou Moutendi Mayila, a procédé à la remise officielle des textes d'intégration et de reclassements après stage, etc., aux agents de la Santé et de l'Éducation nationale. Selon la SG de la Fonction

publique, "il s'agit des actes administratifs aboutis. Plus précisément des intégrations, des reclassements après stages d'environ 2 000 actes, dont 799 d'actes d'intégration et 1 107 de reclassements. Au niveau du ministère de l'Éducation nationale, 3 300 actes aboutis répartis en des actes de reclassements et actes d'intégrations. Nous avons voulu marquer le coup à travers le choix de ces deux ministères parce qu'ils concentrent le plus gros effectif d'agents publics." Cette opération va s'étendre progressivement à tous les départements ministériels concer-



La SG de la Fonction publique, Ingrid O. Litchéangou Moutendi Mayila, remettant les actes au SG du ministère de la Santé, Patrice Ontina.

Dépigmentation : le Gabon invité à faire reculer le phénomène



Les participants à la clôture des travaux.

PMM
Libreville/Gabon

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS), le ministère de la Santé et celui de l'Environnement ont organisé récemment un atelier de lancement du projet sur l'élimination des produits éclaircissants pour la peau contenant du mercure. C'était le lieu, pour les experts en la matière, de fixer un cadre de réglementation, de traiter de façon durable la question de la dépigmentation de la peau, qui se présente comme un véritable problème social en Afrique. Le Gabon n'y échappe pas. Les travaux, qui s'inscrivent dans le cadre de la convention de Minamata, ont ainsi permis aux participants de mettre en œuvre les recommandations de cette convention sur le mercure, pro-

duit incriminé dans ces produits éclaircissants. Ainsi, à l'issue de cet atelier qui aura duré deux jours, les différents participants ont pris connaissance de leurs responsabilités à faire reculer ce phénomène d'éclaircissement de la peau. " Nous avons une responsabilité d'éducation, de sensibilisation, de plaidoyer, pour faire en sorte que plus aucune femme en connaissance de cause ne fasse de l'éclaircissement de la peau, à travers des produits prohibés, une activité de routine ", a souligné Dr Inoua Aboubacar, point focal environnement à l'OMS. C'est un défi immense pour le Gabon de piloter aux côtés de plusieurs autres pays le projet de Minamata pendant trois années, et d'accompagner les États où le phénomène de la dépigmentation de la peau est connu.

nés. Une initiative appréciée à sa juste valeur par les administrations. " Ce matin, nous avons reçu notre employeur, la Fonction

publique, qui a changé de méthode. Plutôt que ce soient les populations qui aillent vers elle, c'est elle qui a décidé d'aller vers les populations, d'aller vers les

ministères pour distribuer les actes administratifs ", s'est réjoui le secrétaire général du ministère l'Éducation nationale, Valentin Mbouma.

Prévoyance sociale : comment rendre les organismes plus efficaces et performants ?

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

EN collaboration avec la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs), la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (Cipres) organise, depuis hier à Libreville, un atelier de validation des projets de référentiel de compétences des métiers de directeur et des critères et processus de classement dans les organismes de ce secteur d'activité. La rencontre, qui s'achève le 30 juin, voit la présence d'experts d'ici et d'ailleurs et des responsables d'organismes de prévoyance sociale, dont Séverin Anguilé, directeur général de la Cnamgs. "Le secteur de la prévoyance sociale est confronté à des défis multiples. En effet, l'environnement dans lequel il évolue nous impose d'imaginer des mécanismes de gestion innovants susceptibles de contribuer de manière significative à l'amélioration du fonctionnement et de la performance des organismes de prévoyance sociale", a déclaré, hier à la cérémonie d'ou-



Lancement des travaux de la Cipres hier au Radisson Blu de Libreville.

verture, Marco Andriamanalina, représentant le secrétaire exécutif de la Cipres. "Cet atelier de validation revêt donc une importance cruciale au regard des mutations que nous avons observées ces dernières années, notamment en termes de besoins, de couverture sociale,

d'amélioration de la gestion de nos organismes", a-t-il ajouté. Relayant le discours du ministre gabonais de la Santé empêché, son directeur de cabinet, Jean-Noël Biyogho, a rappelé tout l'enjeu d'une telle rencontre pour la cohésion sociale et la lutte contre la précarité dans notre pays.

Aïd-El-Kébir : mercredi 28 juin férié, chômé et payé

LE ministre de l'Emploi, de la Fonction publique et du Travail porte à la connaissance des employeurs et travailleurs ainsi qu'à toute la communauté nationale que, conformément aux dispositions du décret n° 00727/PR/MTEFP du 29 juin 1998, réglementant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son article 2 par le décret N° 000484/PR/MTE du 26 mai 2004, la journée du mercredi 28 juin 2023 marquant "l'Aïd-El-Kébir" ou "Fête du Mouton" est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.